

Louez les espaces d'Aix Marseille Université

Répertoire des espaces
universitaires disponibles à
la location



amU
Aix Marseille Université



Vous cherchez un lieu pour organiser un événement ?

L'Université d'Aix Marseille vous ouvre les portes de ses campus emblématiques et vous propose une sélection d'espaces diversifiés, parfaitement adaptés à tous types d'événements : conférences, séminaires, assemblées générales, tournages, réunions, cocktails, salons, forums, expositions, concours, examens...

Découvrez dans ce répertoire la liste non exhaustive des espaces intérieurs et extérieurs disponibles : amphithéâtres, salles de réunion, salles de cours, halls, jardins, terrasses... autant de lieux à votre disposition pour répondre à vos besoins événementiels.

Vous êtes intéressés ?

Remplissez votre demande via le formulaire en ligne.

amU vous accompagnera dans votre projet en vous proposant des espaces adaptés à vos contraintes et spécificité.

Un premier entretien téléphonique vous sera proposé afin de mieux comprendre vos besoins et affiner votre recherche.

Modalités de réservation

Formulaire de mise à disposition de locaux :

Pour toute demande de location, un formulaire de mise à disposition des locaux doit être complété par l'organisateur, qu'il soit une personne physique ou morale (association, société, institution).

Dans le cas d'une personne morale, un représentant doit être clairement identifié.

Cette démarche est indispensable pour instruire le dossier.

Délais de dépôt d'une demande :

Les délais de dépôt des demandes varient en fonction de la nature de l'événement :

- **Événements de type durable** : 6 mois avant la date de l'événement.
- **Événements de type ponctuel** : 3 semaines avant la date de l'événement.
- **Événements de type tournage** : 6 mois avant la date de l'événement.

Ces délais sont essentiels et indispensables pour assurer la disponibilité des espaces et la préparation logistique adéquate.

Toute demande déposée hors délai ne pourra pas être prise en compte.

Demande de location - modalités administratives :

- 1- Dépôt de la demande via le formulaire en ligne de mise à disposition des locaux
- 2- Instruction de la demande en fonction de la disponibilité des espaces et de la nature de l'événement.
- 3- Confirmation et convention : une fois validée, la demande de location fait l'objet d'une convention précisant l'ensemble des modalités de la mise à disposition.

Les chiffres clés

5 grands campus

149 amphithéâtres

Marseille-Centre,
Marseille-La Timone,
Marseille-Etoile,
Marseille-Luminy,
Aix-en-Provence – Schuman.



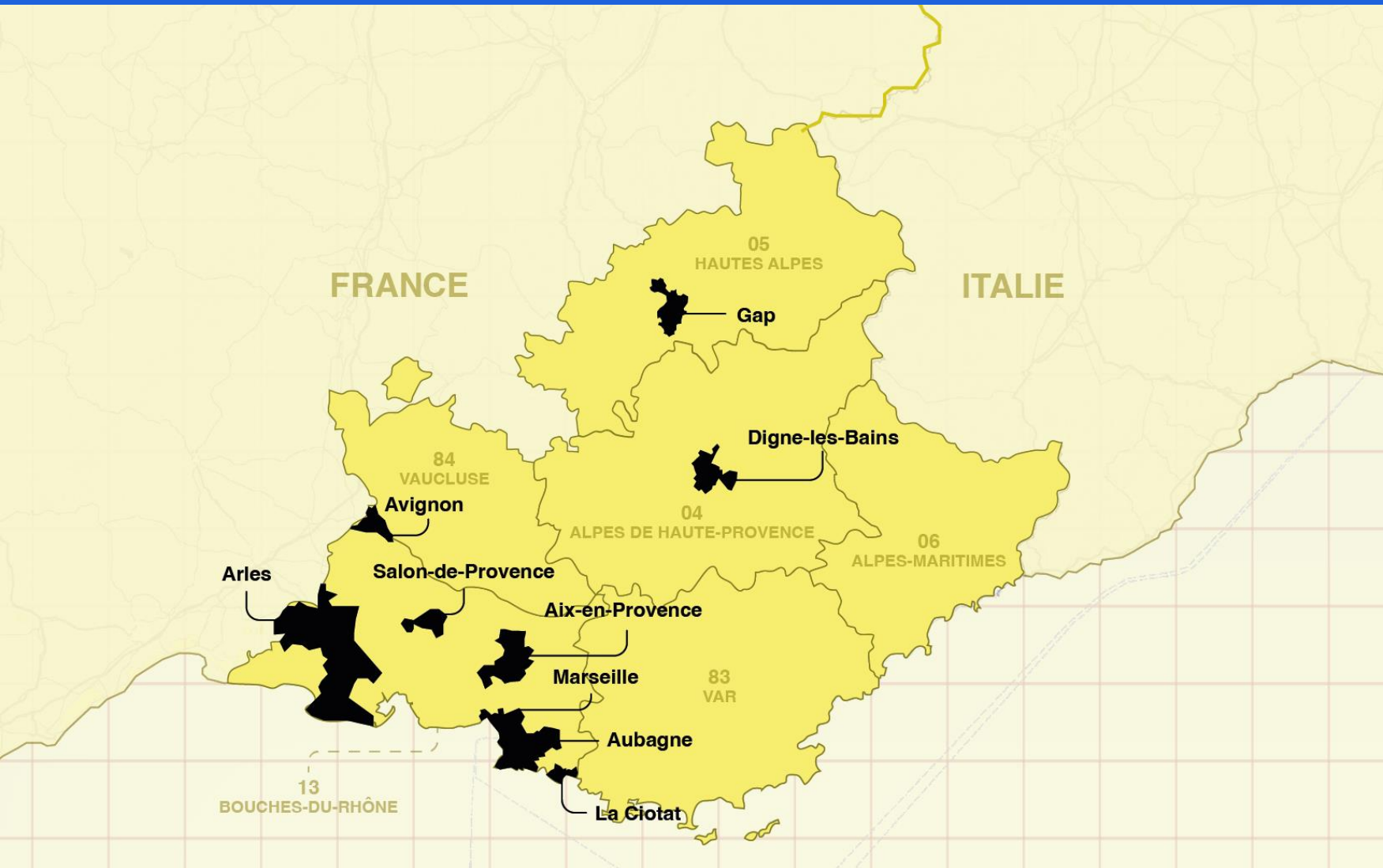
9 villes dans **4** départements



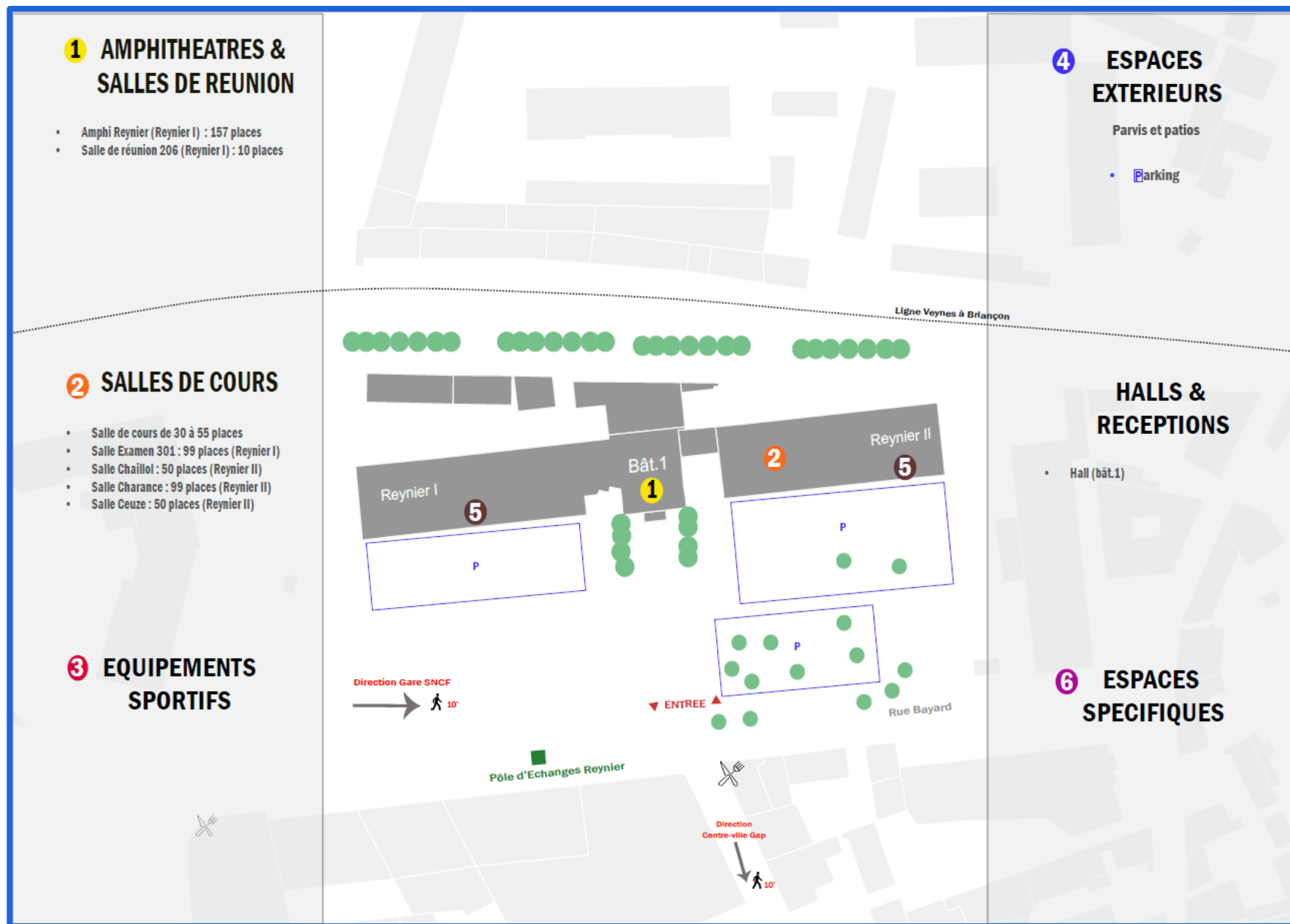
52 sites regroupant **290** bâtiments



Les autres sites universitaires



amu
Aix Marseille Université



Informations pratiques



2 rue Bayard 05000 Gap



Bus 2,3 et 5



Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h



Autour du site à moins de 10 min à pied :

Gare SNCF - 2 Place de la Gare 05000 Gap



Amphithéâtres

Amphi Reynier (bât.1) : 157 places - 158 m²



Video-projecteur
Enceintes
Tableau vert



R+1



Salles institutionnelles

Salle de réunion 206 (bât.1) : 10 places - 24 m²



Tableau blanc



R+2



Salles de cours

Salle de cours 110 : 32 places



Salle de cours 205 : 50 places



Salles Chaillol : 50 places



Salles de cours

Salles Ceuze : 50 places



Salles Charrance : 99 places



Salles 301 d'examen : 99 places



Halls et Réceptions

Hall REYNIER (bât.1)

